



**A l'attention des membres de la CSNV**

Paris, le 12 septembre 2013

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra le :

**LUNDI 23 SEPTEMBRE 2013 DE 14H A 17H**

au siège : 114, rue la Boétie - PARIS 8ème

sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation des membres et des invités.
2. Résumé des derniers travaux.
3. Rapport Moral du Président et vote.
4. Rapport du Trésorier et vote.
5. Montant de la nouvelle cotisation et vote.
6. Election du Bureau :

Postes

Vice-Présidente de Paris  
Secrétaire Général  
Trésorier  
Conseillers de Province

Conseillère Ile-de-France

Candidats

Emmanuelle Lefevre  
Jean Mone  
Gérald Dauphin  
Jacques Bolelli  
Gérald Franzetti  
Oleg Imbert  
Bruno Loire  
Eve Luszpinski

Il s'agit d'un scrutin uninominal pour 1/3 sortant. Vous pouvez soit accepter toute la liste, soit rayer un ou plusieurs noms. Sera considéré comme suffrage exprimé, mais nul, tout bulletin rayé entièrement ou dont un nom serait ajouté ou comportant une marque distinctive. Pour être élu à chaque poste désigné, il faut recueillir la majorité plus une voix des suffrages exprimés.

Si vous ne pouvez pas venir, vous pouvez voter par correspondance.

7. Modification des statuts (proposition envoyée le 29 juillet dernier).

**C h a m b r e  
S y n d i c a l e  
N a t i o n a l e  
d u  
V i t r a i l**

114, rue de la Boétie  
75008 PARIS

Tél. 01 42 65 60 02  
Fax. 01 42 66 23 88  
E-mail :  
bureau@vitrail-syndicat.com  
www.vitrail-syndicat.com

.../...

8. Travaux sur la Convention Collective.
9. Présentation de la participation de la CSNV aux travaux de la Confédération Française des Métiers d'Art : Présentation du Crédit d'Impôt Métiers d'Art par Quitterie Beluche, Responsable réseau CFMA.
10. Juridiction : description des activités autorisées et définies par le code NAF en fonction des différents statuts existants. Edition de ces descriptions et mise en garde des contrevenants.
11. Fiscalité : rappel des taux de TVA facturables en fonction des activités, de la qualité des clients et des statuts de chacun.
12. Taux d'imposition « accident du travail » : mesures prises et à prendre pour dénoncer ces abus.
13. Formation :
  - a) Abus dans la délivrance de diplômes d'état.
  - b) Etude de la création d'un cycle Education Nationale « vitrail » complet.
  - c) Intervention auprès des pouvoirs publics

Invités : Madame Hélène Deffin, Proviseur du Lycée Lucas de Nehou  
Monsieur Stéphane Marcadier (info vitrail) professeur au Lycée Lucas de Nehou  
Elèves du Lycée Lucas de Nehou  
Elèves de l'ENSAAMA  
Apprentis en formation

14. Qualification QUALIBAT (une Arlésienne).
15. Archives : vote pour les confier à l'association Connaissance du Vitrail, à sa charge de les scanner et de les mettre sur le site à disposition des adhérents. Les originaux seront remis aux Archives Nationales. Invité Christian Ydema.
16. Site Internet : Mise à jour. Invité François Lapadu.
17. Questions diverses.
18. Pot de l'amitié à 17h précise.

Vous trouverez, ci-joint :

- 1 pouvoir
- 1 bulletin de vote
- 1 petite enveloppe
- 1 enveloppe kraft, portant vos références, pour le vote par correspondance

Les maîtres verriers non adhérents de la Chambre Syndicale Nationale du Vitrail sont également les bienvenus et peuvent participer à nos travaux (sans toutefois avoir la possibilité de voter).

Dans l'attente et le plaisir de nous retrouver le 23 septembre pour défendre **ensemble** notre profession et ses métiers, recevez mes très courtoises et confraternelles salutations.

Le Président  
Philippe ANDRIEUX

